



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 14 DEC. 2023

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale au titre de l'année 2024 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
AGNES Loïc	DGAL/SPPSI
AMSLER Sandrine	Commission Européenne
BERTRAND Anne-Charlotte	Sous-Préfecture de Vierzon
CALLON Hélène	HFDS
COME-CHEREAU Françoise	AC / Décharges syndicales
COSTEDOAT-LAMARQUE Véronique	DDETSPP 81
CREPIN Christophe	Banque mondiale
DE CASANOVE Jean-Noël	AC / Décharges syndicales
DE VALICOURT Loïse	Nouvelle Calédonie
DI BENEDETTO Louis	Services Première Ministre - DINum
DURAND Thierry	DDTM 34
FOEX Emmanuel	DDETSPP 48
HANOT Julie	MTE-CGDD
HURSAULT Agnès	DDETSPP 53
PLACE-DENIER Thérèse	DDETSPP 41
PRIMOT Pierre	DGAL/SPPSI/SDEIGIR

SCHMITZ Bénédicte	DDPP 80
THINET Christophe	DDPP 31
TORRES Delphine	DDETSPP 46
WENCEL Marie-Christine	DDETSPP 10

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **14 DEC. 2023**

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté
alimentaire et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC